



Formation Post permis



Votre contact :

Téléphone : 01.47.00.63.88 - E-mail : c.republique75@gmail.com

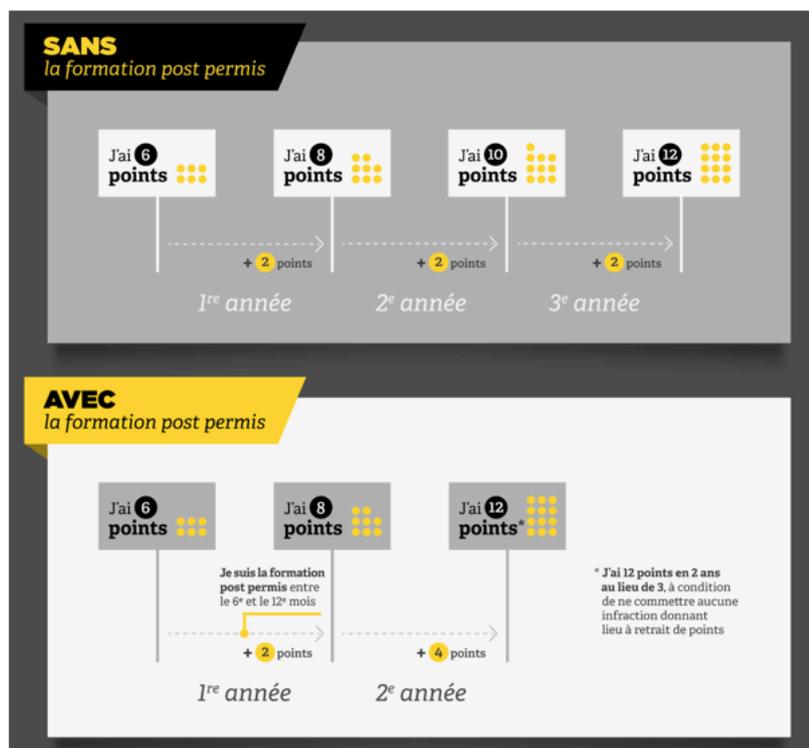
La formation Post Permis s'adresse aux titulaires d'un premier permis (B ou A2)

Ce n'est pas un examen mais une formation non obligatoire pour tous les conducteurs titulaires d'un premier permis depuis 6 mois et depuis moins d'une année.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route (Vitesse, alcool, drogue...) et à l'éco-conduite.

Formation en groupe de 7 heures.



PUBLIC CONCERNE

Cette formation complémentaire s'adresse exclusivement aux titulaires d'un premier permis de conduire (A2 ou B) entre le 6^{ème} et 12^{ème} mois suivant l'obtention. Ni avant, ni après !

PROGRAMME DE FORMATION

1- Accueil	Présentation et tour de table
2-Effets et méfaits de la vitesse	<ul style="list-style-type: none"> -Les lois psychophysiologiques -Le conducteur : mode de fonctionnement -Perception visuelle -Capacité d'estimation -Répartition des défaillances -Vitesse et distance d'arrêt
3-Exercices pratiques	<ul style="list-style-type: none"> -Estimation de la vitesse et des distances -Evaluation des distances d'arrêt
4-Alcool, drogues et autres psycho-actifs, téléphone et conduite	<ul style="list-style-type: none"> -Alcool -Equivalence des verres -Alcool : troubles -Sanctions -Conséquences pour l'assurance -Drogues : les effets -Sanctions encourues
5-Exercices pratiques	<ul style="list-style-type: none"> -Conduite économique -conduite apaisée
6-Théorie de l'éco-conduite	<ul style="list-style-type: none"> -Définition -Entretien
7-Bilan de la journée	Tour de table

A la fin de la formation, vous recevez votre attestation. Elle doit être validée en Préfecture pour modifier le nombre de points et la période probatoire de votre permis.

VOTRE BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

Prix Unitaire TTC	Volume	Montant TTC
-------------------------	--------	----------------

Formule sérénité	350€		
La Leçon	49€		
Forfait 10 leçons	470 €		
Démarches administratives	50 €		

Montant Total TTC en €	
------------------------	--

La formation fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L 213-2 et R 213-3 du code de la route ; ainsi que la recommandation n°05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école.

Auto Moto Ecole C. République

61, avenue de la République – 75011 Paris

01.47.00.63.88 - c.republique75@gmail.com

Horaires bureau administratif :

Lundi de 11h à 14h et 15h à 19h

Mardi au jeudi de 10h à 14h et de 15h à 19h

Vendredi de 10h à 15h